

## **NOS ADHERENTS ONT DU TALENT**

### **LIMOUX**

Sous-préfecture du département de l'Aude, de 10.000 habitants la ville de Limoux est associée à l'un des plus anciens vins effervescents de France, la Blanquette de Limoux (dénommée le « brut originel »). C'est en effet en 1531 à l'abbaye de saint-Hilaire près de Limoux qu'est né le premier brut devenue AOC en 1938. Le député-Maire Jean-Paul Dupré est parmi les fondateurs de l'ANEV et sa ville est adhérente depuis le début à l'association. La ville est aussi industrielle mais au niveau du vin elle est restée un exemple grâce à ses vignerons (5 producteurs de Blanquette sur la commune dont la fameuse cave coopérative Sieur d'Arques), à ses manifestations où le vin est toujours à l'honneur (carnaval, Vigne et Terroir en Fête, Toques et Clochers) et aussi à sa participation à la valorisation des paysages et des terroirs. D'autres projets comme la valorisation du Domaine de Flandry pour en faire la maison du Chardonnay sont en cours.

### **Le Carnaval**

Avec la Blanquette, le carnaval de Limoux est une des plus anciennes gloires de la Ville. Sur l'air de « Carnaval es arribat » chaque samedi et chaque dimanche, du 18 Janvier au 10 Avril cette année, les habitants de Limoux et des environs célèbrent Carnaval selon une tradition qui remonterait au 16ème siècle. A Limoux, en effet, l'origine du Carnaval serait liée au retour des meuniers de la ville et des environs partis payer leurs redevances en farine au monastère de Prouille, à l'occasion du Mardi Gras. Que l'histoire de ces origines soit ou non exacte, en tout cas, le carnaval de Limoux est un des plus anciens de France, ce qui est attesté par un règlement de police de 1604, ce qui n'exclut d'ailleurs pas qu'il ait existé plus tôt. Animé essentiellement par les *pierrrots* qui appartiennent à la vingtaine de bandes qui participent au Carnaval et par les *godils*, participants indépendants et autonomes, eux aussi costumés et masqués, ce carnaval est aussi musical puisque au moins 80 airs carnavalesques y sont répertoriés. Chaque bande effectue trois sorties le jour qui lui est attribué : le matin, l'après-midi et le soir, et si la sortie du matin est largement laissée à la fantaisie de chacun et traite de l'actualité, de manière parfois assez grivoise, la tradition retrouve tous ses droits à 17 h et à 22 H. Comme toujours, tout s'achève dans la tristesse, le dernier jour Nuit de la Blanquette le Carnaval est jugé en occitan, condamné, puis brûlé sur son bûcher et une

marche funèbre marque la fin des réjouissances "Adiu, paure Carnaval" jusqu'à « *l'an que ven* ». Il faut aller à Limoux pour le Carnaval, c'est unique en France.

### Vigne et Terroir en Fête

En partenariat avec les chambres consulaires, le syndicat des vins AOC du Limouxin, le CIVL, l'union des commerçants et artisans, le village des producteurs de l'Aude Pays cathare, la ville de Limoux organise chaque année, début août, une manifestation intitulée « Vigne et terroir en fête ». Elle met en avant les terroirs, les vins, la gastronomie, les produits de l'activité et de l'élevage, les activités culturelles et sportives, le savoir faire des cuisiniers et la qualité des commerces de Limoux. C'est une véritable vitrine de l'économie locale . Manifestations artistiques, commerciales, gastronomiques se succèdent dans trois lieux de la ville pour le plus grand plaisir des vacanciers.

### Toques et Clochers.

S'il est un évènement qui est devenu incontournable dans le calendrier des manifestations viticoles c'est bien « Toques et Clochers ». L'histoire de "Toques et Clochers" débute le 8 avril 1990. Depuis, lors du week-end des rameaux, Sieur d'Arques organise "Toques et Clochers", la fête des grands Chardonnays de Limoux . Le samedi, une journée ouverte au grand public permet d'unir curieux, amateurs de bons vins et professionnels autour des caveaux de dégustation et des animations musicales organisées dans les rues d'un "clocher", un des villages de l'appellation. Ces clochers symbolisent une sélection au terroir unique portant sur 3800 parcelles structurées autour de 4 terroirs et 40 clochers. On parle à Limoux de "clocher" comme on parle de Château à Bordeaux ou de Clos en bourgogne. Une sélection au terroir poussée à l'extrême, un choix de parcelles draconien, des techniques de vinification irréprochables et un investissement humain sans mesure, ont fait des "Grands Chardonnays de Limoux" l'un des vins blancs d'appellation d'origine contrôlée les plus prestigieux du Monde. "Toques et Clochers" met en vente aux enchères les barriques les plus prometteuses au profit de la réfection des clochers des villages de l'appellation. Cette manifestation, placée sous la présidence de la sommellerie et des grandes toques françaises et internationales, est une façon originale d'unir les deux

richesses authentiques d'une région : son vignoble et son patrimoine architectural.

La vente a fait beaucoup pour la renommée des vins de Limoux (le cours moyen des fûts est passé de 3102 en 1990 à 4897€ en 2002), elle attire chaque année un public nombreux d'anonymes mais aussi de personnalités. C'est ici que le professeur Cabrol a dit : "Le vin, c'est bon. Il réjouit le cœur, évite le stress et l'énerverment. Il est bon pour les artères. Quant à mon ordonnance, la voici : un verre de vin à chaque repas!

Contacts : TOQUES & CLOCHERS Tél : 04.68.74.63.47 - Fax : 04.68.74.70.60

E-mail : [toques-clochers@sieurdarques.com](mailto:toques-clochers@sieurdarques.com)

### Valorisation paysagère des terroirs de Limoux

Le vignoble des 500 vigneron de Sieur d'Arques est constitué de 2200 hectares d'AOC. La rénovation des clochers en est à sa 15<sup>ème</sup> réalisation, il était donc temps de montrer aux visiteurs un ensemble harmonieux de vignes et de clochers complété par une valorisation des paysages des 4 terroirs par la couleur, de développer un réseau de caveaux de dégustation pour la découverte des vins de Limoux. Cela fera un circuit découverte « Vignes et Clochers » sur les 4 terroirs d'appellation « Cru Limoux ». La première phase a été menée à l'initiative de la Cave du Sieur d'Arques, et a permis la mise en place d'une analyse paysagère d'ensemble. L'identification du Limouxin et de chaque terroir avec le choix d'une essence identique pour l'ensemble du pays en accompagnement des vignes avec une déclinaison de coloration selon les terroirs. L'affirmation du caractère de chaque terroir au travers des opérations d'embellissement et de gestion du paysage par un acte de création, le choix de végétaux en fonction de l'identité, des plantations complémentaires comme marqueurs d'espaces particuliers. Le maintien des structures et des composantes paysagères majeures et identitaires du paysage rural (murets de soutènement, haies, ripisilves, cabanons, croix, etc...). C'est le Syndicat des Vins AOC de Limoux qui a assuré la maîtrise d'ouvrage de la charte paysagère en prenant le relais de la cave Sieur d'Arques, avec l'aide de la Région Languedoc-Roussillon, de l'AME et de la DDAF. Un cahier des charges spécifique par terroir traite du rosier, marqueur paysager choisi pour identifier par sa couleur le terroir concerné. La couleur par terroir a été approuvée par le Conseil d'Administration du Syndicat de Cru. Les quatre couleurs choisies ont été le jaune pour le Terroir Autan( LIMOUX), le rouge pour le Terroir Méditerranéen, le rose pour le Terroir Océanique et l'orange

pour le Terroir Haute-Vallée . La ville de Limoux a sélectionné méthodiquement en 2002 des rosiers afin de créer le rosier « Ville de Limoux ». Celui-ci regroupe l'ensemble des 3 rosiers ( Banco, Landora et Golden Jet) qui se comportent bien sur le terroir d'Autan. Les premières plantations ont déjà eu lieu et l'on va pouvoir découvrir le résultat de tous ces efforts.

Les PRINCIPAUX PARTENAIRES sont : *le Syndicat des Vins AOC Limoux, la Chambre d'Agriculture de l'Aude, l'Union des A.S.A. de l'Aude, l'ADACPA, les Représentants de la profession viticole siégeant au Comité de Pilotage Local, le Groupement de Producteurs, les Caves particulières, les Jeunes Agriculteurs, les Maires des sites pilotes, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, l'A.M.E., le Conseil Général de l'Aude, la D.D.A.F. et le CAUE.*

Photos : Toques et Clochers – La rose de Limoux